

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal d'Albertville, tenue le 7 décembre 2020, 20h00, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle communautaire, sous la présidence du maire M. Martin Landry

SONT PRÉSENTS: MESDAMES : GÉRALDINE CHRÉTIEN, CHARLINE CHABOT, EDES BERGER ET DENISE DESMARAIS

SONT ABSENTS : MADAME : GILBERTE POTVIN
 MONSIEUR : ROGER DURETTE

AINSI QUE MME MÉLISSA HÉBERT, DIRECTRICE-GÉNÉRALE/SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Après déclaration du quorum, le maire déclare la session ouverte.

174-12-2020 : LECTURE ET ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté :

1. Vérification du quorum et ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 2 novembre 2020
4. Adoption des factures et transferts budgétaire
5. Dépôt de la correspondance
6. Dons
7. Calendrier des séances 2021
8. Approbation du Décompte #3 pour les travaux de voirie du Rang 5 Nord volet TECQ 2019-2023 ET PAERRL 2020
9. Approbation du Décompte définitif pour les travaux de voirie du Rang 5 Nord volet TECQ 2019-2023 ET PAERRL 2020
10. Acceptation provisoire des travaux de voirie du Rang 5 Nord volet TECQ 2019-2023 ET PAERRL 2020
11. Approbation de la programmation de la TECQ 2019-2023
12. Report des travaux AIRRL pour la réfection du Rang 5 Nord
13. Promesse d'achat du terrain # 5-13 au Lac Indien par Mme Isabelle-Nancy Berger et M. Éric Legault
14. Promesse d'achat du terrain # 5-11 au Lac Indien par Mme Claudine Cyr et M. Patrice Harvey
15. Facture pour l'inspection de l'église
16. Contribution au transport adapté 2021
17. Municipalité alliée contre la violence conjugale
18. Mandat à Innovation AmériK pour effectuer l'évaluation des coûts de construction d'une serre Walipini
19. Modification de la reddition de compte du PAERRL 2019
20. Affaires nouvelles

20.1 Mandat à la directrice-générale pour demander des soumissions pour le refinancement du règlement d'emprunt 06-2010

21. Levée de l'assemblée

Accepté _____ Maire

175-12-2020 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 NOVEMBRE 2020

Il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 2 novembre 2020.

Accepté _____ Maire

176-12-2020 : ADOPTION DES FACTURES ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRE

Il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement que les comptes suivants soient acceptés et payés.

FACTURES MUNICIPALITÉ		
Fournisseurs	Description	\$ taxes incluses
9385-3117 Qc inc (Matières résiduelles)	Collectes mensuelles	1 806.45 \$
Alliance 9000	Copies couverture livre pour bulletin (Centenaire)	68.99 \$
André Roy Électrique	Lampadaire et lumière sous sofitte	579.64 \$
Aqua Zone	Papier à main	51.74 \$
Bell Mobilité	Cellulaire novembre et décembre 2020	96.50 \$
Boutique du travailleur	Fer pour boîte du Western	20.70 \$
Cain Lamarre	3 Constats d'infractions	206.96 \$
CarQuest	Douille, vis et écrou	72.60 \$
Centre du Camion JL	Western et carnet d'inspection	70.22 \$
Coop Purdel	Armature pour drapeau entrave chaussée	27.53 \$
Entreprises L Michaud	Abrasifs	4 177.71 \$
Équipement SMS	Patin, sabots, équipement Western	1 062.07 \$
Ferme Therval	Location tracteur et immatriculation	3 030.34 \$
Fonds d'information sur le territoire	Mutation octobre 2020	20.00 \$
Gagnon Quincaillerie	Piège à souris, masque pour bibliothèque, ampoule pour garage	44.88 \$
Garage Coop	Camionnette	118.69 \$
Gestion Notariale	Honoraires pour achat terrain Steve Lefrançois	815.11 \$

Hydro-Québec	Édifice municipal, garage, égout, éclairage	1 369.39 \$
Jos Lefrançois	Inspection GMC 1980	190.63 \$
Librairie d'Amqui	Boîte de papier et enveloppe livre centenaire	60.59 \$
Lynda St-Onge	Grande salle (Centenaire), entrée, bureau, sous-sol, bibliothèque, mouche néon	90.00 \$
Mécano Mobile	Cylindre de peigne	503.00 \$
MRC Matapédia	Honoraires et laboratoire Rang 5 RIRL, sécurité civile et informatique, ajustement tonnage déchet et récupération	57 207.78 \$
Petite Caisse	2 Paniers Cadeaux bénévoles 2019 et 2020	141.55 \$
Pétroles BSL	Diésel	2 751.59 \$
Pièces d'autos DR	Fil primaire	66.17 \$
Premier Tech	Changement 1 milieu filtrant	2 162.10 \$
Remises provinciales et fédérales	nov-20	2 491.67 \$
SAAQ	Immatriculation GMC 1980	314.83 \$
Services Kopilab	Copies mensuelles	54.52 \$
Visa	Lancement livre Centenaire, SecurMédic (refacturé à COOP), bulletin, envoi 3 livres Centenaire, Timbres conseillers	413.38 \$
Wurth	Entretien divers équipements et Western	110.25 \$
TOTAL		80 197.58 \$

Ainsi que les transferts budgétaires suivants :

DE	MONTANT	À	MONTANT
02 13000 142 Salaire adjointe	100\$	02 11000 494 Association	100\$
02 13000 142 Salaire adjointe	3535\$	02 13000 141 Salaire administration	3535\$
02 13000 142 Salaire adjointe	57\$	02 13000 222 RRQ administration	57\$
02 13000 142 Salaire adjointe	52\$	02 13000 252 CSST administration	52\$
02 13000 142 Salaire adjointe	29\$	02 13000 414 Administration et informatique	29\$
02 13000 142 Salaire adjointe	155\$	02 13000 459 Contrat photocopieur	155\$
02 13000 142 Salaire adjointe	1552\$	02 19000 419 Services professionnels – Autres	1552\$
02 13000 142 Salaire adjointe	860\$	02 33000 425 – Assurance véhicules	860\$
02 11000 310 Déplacement élus	1000\$	02 33000 525 Entretien véhicule	1000\$
02 32000 141 Salaires voirie	3595\$	02 33000 526 Entretien machinerie et équipement	3595\$

02 11000 346 Congrès élus	309\$	02 35500 640 Signalisation	309\$
02 13000 419 Autres services professionnels	1187\$	02 41400 521 Entretien égout	1187\$
02 13000 142 Salaire adjointe	22\$	02 45220 951 Quote part Matières recyclable	22\$
02 13000 454 Formation	536\$	02 47000 410 Honoraires lutte berce sphondyle	536\$
02 11000 346 Congrès élus	19\$	02 47000 649 Fournitures lutte berce sphondyle	19\$
02 11000 346 Congrès élus	95\$	02 70120 222 RRQ Centre communautaire	95\$
02 11000 346 Congrès élus	7\$	02 70120 232 AE Centre communautaire	7\$
02 11000 346 Congrès élus	24\$	02 70120 242 FSS Centre communautaire	24\$
02 11000 346 Congrès élus	81\$	02 70120 252 CSST Centre communautaire	81\$
02 13000 142 Salaire adjointe	16\$	02 70120 262 RQAP Centre communautaire	16\$
02 13000 454 Formation	600\$	02 70120 522 Entretien centre communautaire	600\$
02 13000 340 Publicité	412\$	02 70120 522 01 Entretien terrain centre communautaire	412\$
02 13000 340 Publicité	36\$	02 70120 660 Article de nettoyage	36\$

Je soussigne, certifie que nous avons en mains, les sommes nécessaires pour acquitter ces comptes. En fois, je donne le présent certificat.

Accepté _____ Maire

177-12-2020 : DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La secrétaire dépose au conseil municipal la correspondance du mois.

Accepté _____ Maire

178-12-2020 : DONS

Il est proposé par Charline Chabot, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement d'accepter de faire un don de 25 \$ chacun à Jeunesse J'écoute et la Maison des familles de La Matapédia

Accepté _____ Maire

179-12-2020 : CALENDRIER DES SÉANCES 2021

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021, qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 20 h :

- 11 janvier
- 1er mars
- 3 mai
- 5 juillet
- 13 septembre
- 1er novembre
- 1er février
- 12 avril
- 7 juin
- 2 août
- 4 octobre
- 6 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Accepté par _____ maire

180-12-2020 : APPROBATION DU DÉCOMPTÉ #3 POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE DU RANG 5 NORD VOLET TECQ 2019-2023 et PAERRL 2020

Il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'effectuer le paiement de facture de Les Entreprises d'Auteuil et fils, selon le décompte progressif des travaux exécutés no 3, volet TECQ 2019-2023 et PAERRL 2020, au montant de 8 145.83\$ (taxes incluses) concernant les travaux de voirie du Rang 5 Nord.

Accepté par _____ maire

181-12-2020 : APPROBATION DU DÉCOMPTÉ DÉFINITIF POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE DU RANG 5 NORD VOLET TECQ 2019-2023 et PAERRL 2020

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement d'effectuer le paiement de facture de Les Entreprises d'Auteuil et fils, selon le décompte définitif des travaux exécutés volet TECQ 2019-2023 et PAERRL 2020 de 4 585.56\$, moins la retenue spéciale pour travaux inachevés de 1 161.25\$, pour un total de 3 424.32\$ (taxes incluses) concernant les travaux de voirie du Rang 5 Nord.

Accepté par _____ maire

182-12-2020 : RÉCEPTION PROVISOIR DES TRAVAUX DE VOIRIE DU RANG 5 NORD VOLET TECQ 2019-2023 et PAERRL 2020

Remise à une séance ultérieure

Accepté par _____ maire

183-12-2020: APPROBATION DE LA PROGRAMMATION DE LA TECQ 2019-2023

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023.

CONSIDÉRANT que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

En conséquence, il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Géraldine Chrétien, il est résolu unanimement que :

1. La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
2. La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
3. La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version #2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
4. La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
5. La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
6. La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version #2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques des travaux admissibles.

Accepté par _____ maire

184-12-2020: REPORT DES TRAVAUX AIRRL POUR LA RÉFECTION DU RANG 5 NORD

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une entente de contribution financière du MTQ, en lien avec la demande **AIRRL-2020-612** pour la **Réfection du 5e Rang** dont la lettre d'annonce date du **6 août 2020**;

CONSIDÉRANT que le contexte dans lequel se trouve la MRC de La Matapédia est le suivant : La quantité, de projets à réaliser en simultanés sur le territoire, est à chaque année de plus en plus importante, la saison de réalisation des travaux y est très courte, la disponibilité des ressources y est limitée et limite la quantité de projets réalisables dans la même année;

CONSIDÉRANT que la municipalité ne pourra pas faire réaliser les travaux à l'intérieur d'une période de 12 mois à partir de la date d'émission de la lettre d'annonce du ministre;

En conséquence, il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Géraldine Chrétien, il est résolu unanimement :

- 1- De confirmer, au ministre, que les travaux ne pourront pas être achevés à l'intérieur d'une période de 12 mois,
- 2- Que la municipalité à l'intention de terminer les travaux autorisés selon l'échéancier de réalisation des travaux suivant;

ÉCHÉANCIER :

2021-01-04-Début des procédures pour l'obtention du Règlement d'emprunt;
2021-03-15-Approbation du règlement d'emprunt
2022-01-11- Préparation des documents d'appel d'offres;
2022-02-15-Appel d'offres;
2022-03-15-Modification du règlement d'emprunt si nécessaire et ce pour donner suite à l'ouverture des soumissions;
2022-04-04-Octroi de contrat;
2022-05-16 au 2022-12-31-Plage de réalisation des travaux.

Accepté par _____ maire

185-12-2020 : PROMESSE D'ACHAT TERRAIN AU LAC INDIEN #5-13

Puisque ce dossier concerne la fille d'Edes Berger, Mme Berger se retire de la discussion.

Il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement d'entériner la promesse d'achat de Mme Isabelle-Nancy Berger et M. Éric Legault résidant au 2, rue Tourangeau à St-Constant (Québec), J5A 2R6, pour le terrain 5-13, lot 5248305, matricule 1155 86 9212, dans le projet de développement du Lac Indien. M. Martin Landry, maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires dans ce dossier.

Accepté par _____ maire

186-12-2020 : PROMESSE D'ACHAT TERRAIN AU LAC INDIEN #5-11

Puisque ce dossier concerne le fils de Mme Denise Desmarais, Mme Desmarais se retire de la discussion.

Il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement d'entériner la promesse d'achat de Mme Claudine Cyr et M. Patrice Harvey, résidant au 30, rue des Saules à Amqui (Québec), G5J 1Y7, pour le terrain 5-11, lot 5248303, matricule 1155 85 9110, dans le projet de développement du Lac Indien. M. Martin Landry, maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires dans ce dossier.

Accepté par _____ maire

187-12-2020 : FACTURE POUR L'INSPECTION DE L'ÉGLISE

CONSIDÉRANT que la Municipalité voulait une estimation des travaux à effectuer concernant la toiture de l'église dans le but d'une peut-être acquisition.

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement d'effectuer le paiement de la facture de M. Marc Bélanger, Ingénieur Civil, au montant de 2 793.89\$ (taxes incluses) concernant l'inspection et le rapport fait pour l'estimation des travaux.

Accepté par _____ maire

188-12-2020 : CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LE TRANSPORT ADAPTÉ 2021

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Alberville désire obtenir le service de transport adapté;

Par conséquent, il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement de contribuer financièrement aux services de transport adapté dispensé par La Caravelle inc. sur le territoire de la MRC de La Matapédia tel que prévu aux prévisions budgétaires 2021 de la MRC de La Matapédia pour un coût total de 982.77\$.

Accepté par _____ maire

189-12-2020 : MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Par conséquent, il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement de proclamer, Albertville, municipalité alliée contre la violence conjugale.

Accepté par _____ maire

190-12-2020 : MANDAT À INNOVATION AMÉRIK POUR EFFECTUER L'ÉVALUATION DES COÛTS DE CONSTRUCTION D'UNE SERRE WALIPINIE

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Albertville désire construire une serre Walipini;

CONSIDÉRANT que le mandat pour Innovation Amérik sera pour le bénéfice de trois municipalités, soit Causapscal, Lac-au-Saumon et Albertville;

Par conséquent, il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement de mandater Innovation Amérik :

1. Pour la conception préliminaire
2. Pour l'estimation budgétaire des coûts de construction
3. Autoriser la directrice-générale à signer l'offre de service au montant de 1 300.00\$

Accepté par _____ maire

191-12-2020 : MODIFICATION DE LA REDDITION DE COMPTE DU PAERRL 2019

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 239 750\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

CONSIDÉRANT qu'à la suite des changements apportés par le Ministère des Affaires municipales, et Habitation (MAMH), la municipalité doit attester et confirmer l'utilisation de cette somme;

CONSIDÉRANT que la compensation annuelle allouée à la Municipalité d'Albertville vise les dépenses de fonctionnement des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

CONSIDÉRANT que le montant inscrit dans la déclaration de revenus provinciale dans la section dépenses d'investissement était inexact;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 61 402.57\$ de pavage n'était pas admissible;

En conséquence, il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement d'attester le bilan modifié présenté par la secrétaire-trésorière au montant de 85 691.08\$ pour l'entretien d'été, 102 393.37\$ pour l'entretien d'hiver et 62 094,39\$ en investissement, totalisant les frais admissibles encourus au cours de l'année 2019 sur des routes locales de niveau 1 et 2, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Accepté par _____ maire

192-12-2020: AFFAIRES NOUVELLES

MANDAT À LA DIRECTRICE-GÉNÉRALE POUR DEMANDER DES SOUMISSIONS POUR LE REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 06-2010

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit effectuer un refinancement de 62 400.00\$ en date du 19 janvier 2021 concernant le règlement d'emprunt 06-2010;

Il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement de mandater la directrice-générale pour demander des soumissions pour le refinancement du règlement d'emprunt 06-2010 auprès de deux institutions financières soit la Banque Nationale et la Caisse Desjardins.

Accepté par _____ maire

193-12-2020 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement de lever la séance à 20 h 45.

Martin Landry
Maire

Mélissa Hébert
Directrice-générale/secrétaire-
trésorière